



# PRÉFÈTE DE LA MAYENNE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Laval, le **23 JUIN 2026**

## **Objet : Adaptation du temps scolaire en lien avec l'épisode de canicule**

Monsieur le secrétaire départemental Unsa Education,

Nous avons bien reçu votre courrier concernant l'adaptation du temps scolaire au regard de l'épisode de fortes chaleurs en cours.

Cet évènement climatique appelle en effet la vigilance de tous et, si nécessaire, la mise en œuvre de mesures destinées à protéger les élèves et les personnels tout en garantissant la continuité du service public de l'éducation.

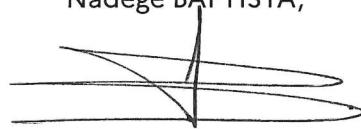
Comme cela a été rappelé par Monsieur le ministre de l'éducation nationale dans un courriel adressé aux écoles et aux établissements scolaires mardi 16 juin, une fermeture ne peut être envisagée que si d'autres mesures ne permettent pas l'accueil des élèves et des personnels en toute sécurité (telles que la modification des horaires, l'ouverture le matin avec allègement de l'après-midi, le repli vers des locaux plus frais ou l'adaptation des activités).

Il a également été rappelé dans ce message quelles autorités avaient la compétence pour prononcer une fermeture selon le type de structure. L'appréciation de l'opportunité d'une fermeture relève ainsi du niveau de proximité (chef d'établissement pour les EPLE, maire pour les écoles publiques). Toute décision doit s'inscrire dans un dialogue au niveau local et être portée à la connaissance de la préfète et du directeur académique.

La direction académique a établi un tableau de suivi des aménagements envisagés pour les prochains jours qui va faire l'objet d'une diffusion à l'ensemble des acteurs institutionnels et partenaires de l'école. Ce tableau sera également diffusé aux organisations représentatives des personnels.

Soyez assurés de la pleine mobilisation des services de l'État et des collectivités territoriales pour accompagner l'ensemble de la communauté éducative durant cet évènement climatique et les prochains.

Nadège BAPTISTA,

A handwritten signature in black ink, consisting of several horizontal strokes and a vertical stroke, positioned below the name.

Préfète de la Mayenne

Monsieur Loïc Broussey  
Unsa Education – Section de la Mayenne  
Secrétaire départemental  
6 Place de la Gare de l'Etat  
CP 6  
44276 NANTES CEDEX 2